
L'Algérie et la langue française

l'altérité partagée

Rabeh Sebaa

"Devant la choquante évidence de la pluralité des codes langagiers, nous, animaux sémantiques, bornés et enfermés dans la prison cristalline de notre idiome, inventons des mythes et couvrons notre ignorance du manteau bariolé de nos passions".

Alain Rey

Trop souvent réduite aux intentions ou aux prétentions des pouvoirs politiques successifs en Algérie, la question de la place de la langue française dans la société algérienne, réapparaît alternativement en se re-chargeant de contenus, de significations ou de symboles en fonction des conjonctures, des intérêts ou des enjeux.

Permanence et problématicité, constituent les deux caractéristiques principales, en tout cas les deux traits dominants, des relations algéro-françaises, souvent qualifiées de rapports "passionnels". Permanence, nonobstant la diversité des formes de manifestation, souvent réduites à des épiphénomènes politico-diplomatiques, eux-mêmes réduits à la formule rituelle "crise entre Alger et Paris"; que cela concerne la nationalisation du pétrole, l'algérianisation des écoles et missions culturelles françaises, la loi sur la langue arabe¹, ou la suspension des vols entre Paris et les villes algériennes.

Le passage de l'idylle à l'invective s'effectue sans le moindre préalable. Comme si les relations de l'Algérie et la France étaient condamnées à subir les soubresauts impromptus des mésententes conjoncturelles d'Etat à Etat, au mépris des imbrications socioculturelles, structurelles de société à société. *"Il est vrai que nous passons sans transition du "coup de*

Automne 1996

passion" exprimé en 1981 par Claude Cheysson, à la crise", avoue Jean Audibert, ancien ambassadeur de France en Algérie, durant une période de sombres vacillements ².

Problématicité ensuite, tant dans les contenus des discours que dans la nature des rapports que cette "crise" institue dans l'imaginaire collectif qui l'exerce et sur lequel elle s'exerce, parfois non sans violence. Violence qui se trouve, sans conteste, inscrite dans le roman des origines des relations entre l'Algérie et la France et qui se perpétue de façon constante sous la forme de rapports sans cesse renouvelés, de la société algérienne à la langue française. Cette dernière constitue indiscutablement la "trace" la plus durable et la moins partagée, de toute la présence française en Algérie. En réalité c'est moins la langue française comme système linguistique, que la position des locuteurs à l'égard des usages et l'appréciation idéologico-émotionnelle de ces usages, qui est souvent en cause. L'usage linguistique familier et convivial du présent, demeure constamment associé à la langue étrangère du passé, à la langue de la puissance coloniale. Et si le premier est chargé d'affects, la seconde incarne la mémoire blessée. Si le premier est, parfois, objet de fierté, voire d'ostentation (infra), la seconde est, souvent, le lieu-sujet de repli par démonstration. Le rapport des Algériens à la langue française oscille invariablement entre l'enorgueillement ("*les Algériens parlent le français mieux que les Français...*"), et le déni ("*le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais, l'espagnol ou l'italien.*"). Dans les velléités mitigées de bannissement de la langue française qui deviendra, par la suite "la" langue étrangère, la désignation d'extériorisation et d'extra-territorialisation par le singulier, renseigne plus sur la proximité que sur la distance. Le caractère hardi et, par certains aspects, agressif du "choix linguistique" algérien, renseigne plus sur la profondeur de l'enracinement d'une langue que sur la volonté de s'en dessaisir.

De la violence au désir

Le rôle décisif que pouvait ou devait jouer l'école coloniale dans la francisation, ou tout au moins la francophonisation de la société algérienne, notamment par la généralisation de l'usage de la langue française dans les différents secteurs de la vie sociale, c'est l'école algérienne "indépendante" qui le remplira. Paradoxalement, la scolarisation durant la période de colonisation n'a concerné qu'une infime partie de la population. Après plus d'un siècle de présence française, soit en 1931, moins de 6% de la population d'origine algérienne était scolarisée. Sur 1 920 000 enfants fréquentant l'école primaire, on comptait 67 700 musulmans répartis en 59 300 garçons et 8 400 filles, soit au total 5,4%, atteignant à peine 11% à la veille de la guerre de libération et moins de 20% à l'indépendance (à peine 700 000 enfants scolarisés). "*Dans la pratique, l'extension de l'école française est très limitée moins par un refus scolaire algérien largement mythique que par les contradictions internes du système colonial lui-même, que l'on peut*

formuler ainsi: scolariser c'est renforcer la colonisation tout en la mettant en péril"³. C'est sans nul doute l'insignifiance du taux de scolarisation de la population et la politique délibérée d'exclusion scolaire, qui va infléchir l'attitude des Algériens vis-à-vis de l'école et donc de la langue française. L'école et son instrument privilégié la langue, ne sont plus perçues et donc combattues, comme les moyens de pervertissement de la personnalité communautaire et de l'authenticité identitaire mais sont, au contraire, considérées comme un moyen d'expression de la réalisation sociale, comme un moyen d'échapper aux conditions d'avilissement matérielles et morales.

Le droit à la langue et au savoir commença à s'ériger en exigence de salut. L'accès à l'école apparaît très vite dans la plupart des plate-formes politiques, comme réponse à la "parcimonie" scolaire des autorités françaises. Mais comme le grand nombre ne pouvait pas accéder à une scolarité institutionnelle, l'aspiration scolaire s'est transmutée en aspiration linguistique. L'aspiration à l'apprentissage scolaire s'est transformée en effort de connaissance de la langue, plus accessible au grand nombre. C'est vers 1875 déjà qu'on assista à l'introduction de l'initiation à la langue française dans certaines *médersas*, jusque-là étanches à tout contact avec les valeurs culturelles de l'Autre. "*Les années 1880 sont marquées par la publication des premiers textes écrits en langue française par des Algériens. Abdallah Mohamed, Ben Mohamed Tounsi Ahmed, Bensedira Belkacem, donnent en effet le coup d'envoi à une riche tradition d'édition qui va se développer rapidement*"⁴. Le repli nationalitaire fondé sur le rejet de la culture et la langue du dominateur s'est décliné en ouverture désirée et parfois en élans de possession voire en assauts de passion, dans certaines activités littéraires ou artistiques. L'apparition d'une littérature algérienne d'expression française à la fin du XIX^{ème} siècle est plus un acte de différenciation par la création, qu'un quelconque indice d'assimilation ou de soumission.

Le souffle d'inquiétude créatrice qui a traversé, et traverse encore le corps de l'écriture algérienne en langue française, en indique toute la signification. Ainsi, contrairement à une idée trop largement partagée selon laquelle l'enseignement de la langue française s'est effectué par la contrainte, ou sur la pointe des sabres, ce sont bien les nécessités sociales qui ont poussé la population algérienne à aller à l'assaut de la langue de l'école, de l'administration, de l'information et de la communication. C'est durant cette période qu'il faudrait, sans nul doute, lire les prémisses de l'ambivalence des rapports à la langue de l'Autre, qui n'en est plus une, et qui continue à se manifester jusqu'à présent, de façon cyclique, avec la violence équivoque du rejet/désir, attitude caractéristique des Algériens envers la langue française.

Car dans aucun autre pays au monde, anciennement colonisé ou non, la langue française n'a connu le même cheminement historique et donc la même évolution. L'étendue de la parcimonie linguistique originelle a nourri et nourrit, sans doute encore, l'intensité du désir de possession qui se perpétue sous forme de legs historique, difficile à intérioriser, mais également comme pan de conscience impossible à scotomiser. C'est dans

ce rapport "intersticiaire" de la conscience linguistique algérienne à la langue française que se noue, et parfois se dénude, la problématique relation entre raison politique et passion linguistique. Les différentes péripéties auxquelles seront, par la suite, soumises les langues et les paroles algériennes, révéleront les facéties de l'une au détriment des urgences de l'autre.

De l'héritage subi au désir assumé

Au lendemain de l'indépendance politique, le paysage administratif, éducatif (découpage primaire-secondaire-supérieur) et culturel, n'a fondamentalement pas changé sur le plan tant structurel que linguistique, mais d'immenses besoins d'encadrement apparurent dans les différents secteurs, notamment dans l'enseignement considéré comme le lieu privilégié de reproduction des rapports d'acculturation. Et comme les premières générations de l'indépendance devaient être les premières "reculturées", on dédoubla l'enseignement assuré en langue française par l'introduction massive d'un apprentissage de la langue arabe, assuré notamment par des enseignants égyptiens ou syriens "coopérants techniques en expression". Ces derniers n'avaient, pour la plupart, reçu aucune formation les prédestinant à ce type de fonction. Ils arrivèrent par milliers en Algérie, persuadés de remplir une mission de restauration culturelle et morale dont le point de départ et le support fondamental était la réhabilitation d'un paradigme linguistique perdu.

L'échec de cette mission de restauration linguistique qui se fonde sur une incompétence proverbiale de ces "coopérants techniques" de la langue, allait configurer le paysage linguistique algérien en octroyant à la langue française la place durable qu'elle occupe actuellement dans la société algérienne. L'échec de cette entreprise de ré-expressionnalisation de l'appareil scolaire s'est, en effet, révélé profitable à la consolidation sociale de la langue française mais préjudiciable au système éducatif algérien et, à travers lui, à la société tout entière. Cette première expérience de ré-expressionnalisation, qui était plus une pâle "orientalisation" qu'une véritable arabisation du système éducatif, s'est avérée incapable de répondre à une attente linguistique solidement ancrée dans une exigence de modernité, d'une part, et de satisfaire une demande sociale d'expressivité de substitution, sous forme de remplacement de l'usage de la langue française par l'usage de la ou les langues d'habitus, d'autre part.

L'introduction d'un "arabe" scolaire désincarné, sans substance affecto-cognitive ancrée dans la réalité algérienne et aux constructions syntaxiques éloignées de l'arabe algérien en a, paradoxalement, accentué l'extériorité par rapport à l'école mais également par rapport à la société qui n'a fourni aucun effort pour l'intérioriser. L'échec fut d'autant plus patent que le système scolaire se transforma progressivement de lieu d'apprentissage de contenus scolaires en lieu d'apprentissage de moyens de les exprimer, et plus généralement de lieu d'apprentissage du savoir en

lieu d'apprentissage de la langue. Les problèmes de toute nature que fit surgir ce renversement de vocation du système éducatif et qui ont été, souvent fort abusivement d'ailleurs, mis sur le dos de "l'arabisation", n'en constituent qu'une forme de désignation-occultation. Occultation des rapports complexes d'une société à sa parole ou plus précisément à ses paroles qui prennent et reprennent quotidiennement corps dans les usages qui composent une multi-expressionnalité vivante.

Ce projet originel d'une ré-expressionnalisation du système éducatif qui a d'emblée écarté l'arabe usagiel, le français et la langue amazighe, en focalisant sur l'arabe conventionnel, a ouvert la voie à l'écart et par la suite à la distance entre intelligence linguistique sociale et intelligence linguistique scolaire. Contrairement au développement historique "naturel" d'une langue, de son statut local ou régional vers son rôle de langue nationale officielle, nous allons assister à une évolution croisée sous forme de ciseaux, où les statuts et les usages linguistiques sont inversement proportionnels. En effet, dans les sociétés où les langues d'enseignement ont connu les cheminements socio-historiques qui les font évoluer de langue d'*habitus* vers leur statut et leur place de langue de savoir social, la proximité entre intelligence linguistique scolaire et intelligence linguistique sociale, est de nature homothétique⁵, c'est-à-dire que la distance entre le scolaire et le social est réduite par la constance des rapports de l'une à l'autre et par la permanence des re-façonnements de l'une par l'autre. Tandis que dans la situation de ré-expressionnalisation formelle, l'apprentissage de la langue-norme, prime l'apprentissage du savoir. Il y a un renversement du cognitif par l'expressif qui prend la forme d'un rapport de transduction.

Un imaginaire linguistique en actes

C'est durant cette période, nous semble-t-il, que s'est forgée la sensibilité linguistique du locuteur algérien. Une sensibilité à mi-chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de nombre de mots nouveaux ou de néologismes acclimatés et une langue française réappropriée et réadaptée à un espace social recomposé, la langue arabe conventionnelle demeurant, durant cette période, circonscrite dans un espace scolaire hybride mais soumis aux épreuves et aux pressions de la prégnance sociale de l'arabe algérien conjugué au français. Prégnance sociale qui va à contre-courant du positivisme linguistique dominant, ignorant la réalité du premier et accusant, de tous les maux la présence du second. La destinée de la langue française en Algérie allait se trouver ainsi, paradoxalement, scellée par ou à cause des moyens mis en œuvre pour la bannir. Sa confirmation (sociale) s'est fondée sur les intentions (politiques) de son infirmation.

L'évolution de l'usage — ou plus précisément des usages — de la langue française en Algérie a été soumise et se plie encore aux exigences contradictoires du processus complexe de maturation du tissu

plurilinguistique encore en cours dans la société algérienne ⁶.

La reconnaissance officielle récente de la langue amazighe en Algérie, va contribuer à re-configurer la place des usages et partant des langues sur l'échiquier idiomatique en recentrant les statuts et en redéfinissant les rôles aussi bien de la langue arabe algérienne, de la langue arabe conventionnelle, que de la langue française en usage en Algérie. De ce point de vue, l'imaginaire linguistique déjà en actes dans la sensibilité et l'expression du locuteur algérien, échappe de façon explicite, aux codes conventionnels de la langue-norme de référence, qu'elle soit arabe ou française. La langue française "algérienne" n'appartient plus à la koiné de France. Figure vivace de l'altérité intériorisée, elle s'imbrique et s'implique en permanence dans la mouvance de l'être linguistique social algérien et participe à ses formes diversifiées d'expression. Pour cela, l'Algérie ne peut pas être intégrée dans l'espace ditfrancophone au même titre que les autres pays ayant le français en partage.

Quelle francophonie?

Différente du rapport entre arabisation et francophonie, la relation entre la société algérienne et la langue française revêt une forme multicomplexe qui ne saurait se réduire aux catégorisations générales usuelles de nature ou de type taxinomique. En effet, la réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation, sans conteste, unique au monde. Sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université et sans être la langue officielle, elle charrie l'officialité. Il est de notoriété publique qu'une grande partie du travail dans les structures d'administration et de gestion centrales ou locales, s'effectue en langue française, parfois assortie d'un arabe fortement altéré ⁷, de même qu'elle occupe confortablement des pans entiers de la communication sociale.

Cette réalité n'a pas échappé au Haut conseil de la francophonie qui en révèle en 1993 la dimension statistique en indiquant que 60% des individus composant la population algérienne peuvent être considérés comme francophones *réels* ou *occasionnels*: "7 470 000 locuteurs, sur une population de 24 900 400, soit 30% sont considérés comme francophones réels et le même nombre d'individus, c'est à dire également 30%, forme la catégorie des francophones occasionnels". Ainsi d'après le même document, l'Algérie, qui n'est pas officiellement membre de la Francophonie ⁸, est considérée comme le premier consommateur de produits culturels français en Afrique et se classe au troisième rang mondial des pays de plus de 100 000 apprenants de français après le Québec qui occupe le deuxième rang ⁹. Les catégories de "francophone réel" et "francophone occasionnel" dont les critères et les méthodes de détermination méthodologique, ne sont rigoureusement établis nulle part,

doivent être frappés de suspicion épistémologique. Malgré le caractère "massif" de leur message (les deux-tiers de la population), elles laissent de côté le plus important, c'est-à-dire la situation des 40% restant qui ne sont ni "réels" ni "occasionnels" et qui, pourtant, entretiennent un rapport quotidien à la langue française, langue à forte présence signalétique dans leur univers sémiologique comme dans leur environnement médiatique et communicationnel, langue qui peut leur être extérieure sans leur être étrangère. En effet s'il y a des interrogations à soulever, c'est sur la réalité et la prégnance du français ordinaire de et dans la société algérienne, le français en usage dans l'espace sociétal algérien et qui échappe aux dichotomisations antinomiques comme aux couplages artificiels. Les oppositions dichotomiques du type arabophonie-francophonie, par exemple, ont perdu de leur fragile pertinence, pour ne pas dire qu'elles se trouvent, à présent, frappées d'une irréversible caducité.

Ce couple malheureux de francophonie-arabophonie a pour désavantage majeur la prétention de se constituer à la fois, en tant qu'instrument d'appréhension ou de compréhension des espaces linguistiques en Algérie et de fonctionner comme catégorie sociologique analytique puisqu'il dresse une opposition distinctive entre deux parties de la population, fondée sur l'usage d'une langue comme appartenance. La réalité sociologique de cette opposition connaît, depuis quelques années déjà, une phase de dilution généralisée depuis l'arrivée à l'université des étudiants ayant effectué leurs études primaires et secondaires entièrement en langue arabe conventionnelle. Jusqu'en 1979-1980, date effective de mise en œuvre de l'école fondamentale, l'enseignement était dispensé dans les deux langues. A présent le français n'est enseigné dans le primaire qu'à partir de la quatrième année, avec la possibilité de choisir ou d'opter pour l'anglais, quand les possibilités d'encadrement pédagogique le permettent, c'est-à-dire presque jamais.

Une décennie d'école fondamentale a permis l'arabisation intégrale de l'enseignement secondaire où le français est enseigné, à présent au même titre que les autres langues. L'année universitaire 1989-1990 a vu l'arrivée dans l'enseignement supérieur des premiers bacheliers ayant effectué la totalité de leurs études en langue arabe. Cette poussée démo-linguistique allait reposer le problème de l'arabisation de l'enseignement supérieur dans de nouveaux termes, puisque les bacheliers de l'école fondamentale dans beaucoup de filières scientifiques (sciences expérimentales et médicales notamment) continuent, jusqu'à présent, à recevoir leur enseignement en langue française, et rien n'indique, dans le court ou moyen terme, le renversement de cette situation. S'agit-il d'une francophonisation à rebours? Et dans quelle catégorie peut-on classer ces nouveaux usagers de la langue française?

Il existe à l'université comme à l'échelle sociale, des locuteurs d'expression française usagers de la langue arabe et des locuteurs d'expression arabe usagers de la langue française. Comme il existe des "arabo-francographes". Les uns comme les autres ne s'inscrivent aucunement dans les catégories d'arabophonie et de francophonie, et s'y identifient encore moins. D'autant plus que l'usage a

chargé l'une et l'autre de contenus référant plus à une appartenance civilisationnelle, voire à une adhésion ou un engagement pour une cause, qu'à des faits de langue.

De façon générale "*l'identification naïve de la langue à un Etat n'est heureusement plus de mise. Le terme et la notion de francophonie, créés dans l'intention louable de révéler, derrière l'usage objectif d'un idiome, la variété vivante de cultures différentes mais rapprochées par leur mode d'expression, ne sont pas dépourvus d'ambiguïtés*"¹⁰.

Pour parer à ces ambiguïtés, la réalité linguistique algérienne d'aujourd'hui, commande plus l'effort de l'interrogation que le confort des catégorisations. Quelle est la place réelle de la langue française dans la société algérienne aujourd'hui? Quel rôle joue-t-elle au niveau des représentations comme des conduites langagières? Et quelles relations établir entre la langue et les autres dimensions symbolico-culturelles définissant la socialité?¹¹

A ces questions, la société algérienne se charge de répondre mieux que toutes sortes d'affirmations catégorielles en articulant ses propres besoins d'expression aux mouvantes réalités de ses institutions sociales. L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de trilinguisme social: arabe conventionnel/français/arabe algérien conjugué au tamazight pour certaines régions. Ce trilinguisme n'est pas de même nature que dans les autres pays du Maghreb¹². Les frontières entre les différents idiomes ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le *continuum* dans lequel la langue française prend et re-prend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, le tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive, les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue dans ce *continuum* ne sont ni définies ni données une fois pour toutes¹³. Elles s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. L'opposition duale, par exemple entre l'arabe — langue d'identité — et le français — langue de modernité —, est d'un degré de généralité tel qu'elle n'éclaire en rien la nature complexe des rapports interlinguistiques et encore moins le sens et la prégnance symbolique de chacune des deux langues dans les processus de construction(s) imaginaire(s) de l'identité, comme de la modernité.

La langue française est partie intégrante d'un imaginaire linguistique social en actes, qui mêle invariablement usages et systèmes linguistiques dans un foisonnement créatif qui ignore les frontières et les rigidités sémantico-syntaxiques conventionnelles. Elle participe à l'expression de la pluralité intrinsèque, du comment dire l'altérité intérieure¹⁴.

La société algérienne s'est emparée de la langue française deux fois. La première fois pour s'exprimer, et la seconde pour exprimer.

Rabeh Sebaa est enseignant-chercheur à Université d'Oran/Unité de Recherche en Anthropologie Maghrébine.

NOTES:

Confluences

¹ La loi sur la langue arabe votée le 26 décembre 1990 et publiée au Journal officiel du 16 janvier 1991, devait entrer en application entre 1992 et 1997 mais elle a été gelée en juillet 1992. Cette loi a suscité de vives réactions dans la presse française avec des titres d'offuscation tels que "La langue de Descartes interdite" (*Le Quotidien de Paris*), "La nouvelle bataille d'Alger" (*France Soir*) ou encore le "Français interdit de séjour" (*Libération*)... Même le ministre de la Francophonie de l'époque, Alain Decaux, n'a pu contenir sa réserve rappelant que "*la langue française en Algérie constitue un capital qui doit être préservé...*" (*Le Monde* 29 décembre 1990).

Un travail en cours, portant sur une lecture analogique critique des différentes dispositions algériennes et françaises sur l'obligation d'usage linguistique nous permettra d'établir que les lois françaises, depuis la fameuse ordonnance de Villers-Cotterets du 15 août 1539 sous François 1er, jusqu'aux récentes mesures de la Loi Toubon du 4 août 1994 sont, par certains aspects, beaucoup plus tranchants vis à vis des parlars dits extérieurs, notamment les anglicismes, que ne l'est la loi algérienne sur la langue arabe vis-à-vis du français.

² Jean Audibert (ambassadeur de France en Algérie de 1989 à 1992): "France-Algérie: une relation particulière?" in *Confluences Méditerranée* n°11, Été 1994, pp. 127-137.

³ Voir les excellents travaux de Abdelkader Djeghloul sur cette période, notamment la formation des intellectuels Algériens modernes 1880-1930, pages 3-29 in *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie 1880-1950*. Ed. Office des publications universitaires, Alger et *Eléments d'histoire culturelle algérienne*. Alger, ENAL, 1984.

⁴ Abdelkader Djeghloul, idem. p. 5.

⁵ Voir les travaux de Jean Piaget, notamment: *Logique et connaissance scientifique*. Ed. La Pleiade-NRF, Paris.

⁶ Khaoula Taleb-Ibrahimi: *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Ed. El Hikma, Alger. 1995.

⁷ Sur cet aspect voir l'article de Ramdane Babadji: "Désarroi bilingue: note sur le bilinguisme juridique en Algérie". in *Droit et société*, N°15, 1990, p. 189.

⁸ C'est seulement le 1er avril 1992 que l'Algérie a assisté discrètement à la 8ème session du Haut Conseil de la

Francophonie à Paris. Cette participation n'a été mentionnée par aucun quotidien de la presse nationale.

⁹ *Etat de la francophonie dans le monde*. Documentation française, Paris, 1993.

¹⁰ Alain Rey: "Le français dans le monde. Situation d'une langue: le français". *Encyclopédia Universalis*. Symposium. Les enjeux. p. 1012

¹¹ Voir l'article de Yadh Ben Achour: "Citoyen de quelle nation? De quelle langue? De quelle foi?" *Intersignes* 8/9,1994, p. 9.

¹² Sur les problèmes linguistiques au Maghreb, voir les nombreuses et intéressantes études de Ahmed Moatassime, notamment: *Arabisation et langue française au Maghreb*. PUF Coll. Tiers-Monde. Paris 1992. 176 p.

¹³ Voir l'article de Khaoula Taleb-Ibrahimi: "Algérie: l'arabisation, lieu de conflits multiples" in *Monde arabe Maghreb Machrek* n°150, oct.-déc. 1995, pp. 57-71.

¹⁴ Rabeh Sebaa: *La parole contrainte: pour une lecture épistémologique de l'arabisation*, à paraître aux éditions L'Harmattan. Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes.